RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 20864
Numéro SIREN : 852 824 713
Nom ou dénomination : NeoK

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2022 sous le numéro de dépôt 70077

NEOK
Société par actions simplifiée
Au capital social de 30.000 euros
50 rue la Boétie – 75008 Paris
852 824 713 RCS Paris
« La Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 MAI 2022

Certifié conformé à l'original

(---/---)

A TITRE ORDINAIRE

(---/---)

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président de la Société décide de nommer Madame Thanh-Mai Duong, née le 22 février 1982 à Paris 14ème (75014), domiciliée au 20 avenue Victor Hugo, 75016 Paris, en tant que Directrice Général de la Société à compter de la présente Assemblée Générale, et ce, pour une durée illimitée.

Madame Thanh-Mai Duong a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Directeur Général, ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions mais, pourra prétendre au remboursement des frais de représentation et de déplacement qu'il aura raisonnablement exposé dans le cadre de ses fonctions et sur présentation à la Société des justificatifs nécessaires.

Décision adoptée par l'Associé Unique

Laurent Darmon

NEOK
Société par actions simplifiée
Au capital social de 30.000 euros
50 rue la Boétie – 75008 Paris
852 824 713 RCS Paris
« La Société »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 20 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le 20 mai,
A 9 heures,

Au siège social de la Société,

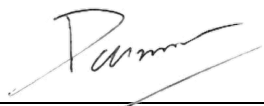
LE SOUSSIGNE :

Monsieur Laurent Darmon, né le 19 novembre 1968 à Paris, et demeurant 22 rue Emeriau à Paris (75015), Président de la Société,

après avoir rappelé que l'article 17.3 des statuts de la Société permet au Directeur Général de démissionner,

prend acte de la décision de démissionner de Madame Sabine Fillias, à compter de ce jour, et sans autre formalité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, de toute ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.



Laurent Darmon
Président de Neok